

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	- (1999)
Heft:	2
Artikel:	Le modèle ficienien dans les Sympose de Louis le Roy
Autor:	Margellos, Cécile
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870366

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MODÈLE FICINIEN DANS LE *SYMPOSE* DE LOUIS LE ROY

A mi-chemin entre servitude et indépendance, récupération et rejet, la traduction et le commentaire du *Banquet* de Platon par Louis Le Roy laissent transparaître l'attitude ambivalente de leur auteur à l'égard de Ficin et sont révélateurs à la fois des multiples attaches qui les lient à leur modèle et d'une volonté manifeste de s'en affranchir.

Marsile Ficin, le philosophe néoplatonicien toscan — traducteur de Platon, auteur en 1468 du *De Amore*, le fameux commentaire sur le *Banquet* — et Louis Le Roy, dit Regius (1510-1577), le premier traducteur et commentateur du même *Banquet*¹ en français vulgaire, directement à partir du grec, étaient destinés à se rencontrer à un siècle de distance, au moment où le platonisme, à travers la philosophie néoplatonicienne de l'amour, prend son essor en France.

Humaniste polymorphe, protéen, historiographe, pamphlétaire, théoricien politique, moraliste, lecteur royal, auteur fécond d'une œuvre personnelle, aussi bien en latin qu'en français (*G. Budaei Vita*, recueils de lettres, oraisons, panégyriques, exhortations, un vaste traité historiographique²), Le Roy est avant tout un grand helléniste : il sera parmi les premiers — sinon le premier — à tra-

1. *Le Sympose de Platon ou de l'Amour e de Beauté, traduit du grec en françois, auec trois liures de Commentaires, extractz de toute Philosophie, et recueillis des meilleurs autheurs tant Grecz que Latins, & autres*, Paris : J. Longis & R. le Mangnyer, 1558. Les autres références à ce texte se trouvent directement dans le texte.

2. *De la Vicissitude ou variété des choses en l'univers*, Paris : Fayard, non daté, réimp. (Paris : l'Huillier, 1575).

duire directement du grec en français vulgaire les auteurs les plus illustres de l'antiquité grecque — Isocrate, Démosthène, Aristote, Xénophon, Plutarque. Mais il s'intéressera surtout aux textes fondamentaux du corpus platonicien, textes auxquels presque personne ni avant, ni même après lui et jusqu'à la fin du siècle, n'osera s'attaquer en France : outre le *Banquet* — qui connaîtra, il est vrai, une première traduction française, faite par Mathurin Héret, à partir de la traduction latine de Ficin et publiée en 1556 — Le Roy traduira le *Timée* (1551), le *Phédon*, accompagné du livre x de la *République* et d'extraits du *Phèdre* et du *Gorgias* (1553), les livres I et II de la *République* (1555), des extraits du livre III des *Lois* (1562) et, à titre posthume, l'« intégrale » de la *République* (1600).

Le *Sympose*, dédié au jeune couple des dauphins de France, François de Valois et Marie Stuart, à l'occasion de leur mariage en 1558, est la première traduction française du *Banquet* faite à partir de l'original grec. Elle est, de surcroît, la première et pendant longtemps la seule traduction commentée : divisé en trois livres, ce texte comporte, en effet, 204 folios dont seulement 35,5 sont réservés à la traduction, le restant étant consacré au paratexte — épître, préfaces, etc. — et à un abondant commentaire intercalé.

A cette hypertrophie du secondaire on juge l'ampleur de l'entreprise de l'helléniste : à l'instar de Ficin, Le Roy semble nourrir l'ambition de faire résonner le mot mais également, par une exégèse proliférante, le sens du texte platonicien. Toutefois, contrairement au « commentaire » ficinien, qui est un texte autonome, publié indépendamment de la traduction latine, celui de Le Roy affiche sa dépendance du texte traduit auquel il est attaché et qu'il suit pas à pas.

Ce qui nous intéressera ici c'est le poids de l'intertexte ficinien dans la traduction et le commentaire du *Banquet* par Le Roy ; on tentera d'évaluer le degré d'autonomie de l'émule par rapport au maître, autrement dit, de lire le *Sympose* « en tant que transformation d'un modèle formel et sémantique qui lui préexiste ; [...] saisir, comme disait François Rigolot en citant Tynianov, “sa qualité différentielle³” ».

3. François RIGOLOT, *Le Texte de la Renaissance*, Genève : Droz, 1982, p. 173.

La préférence de Le Roy pour le *Banquet* est certainement imputable au contexte littéraire du milieu du XVI^e siècle, contexte profondément imprégné de néoplatonisme : ce sont surtout les poètes qui, en France, entreprennent d'illustrer et de promouvoir la philosophie platonicienne de l'amour, telle que l'interprétaient Ficin et ses émules italiens, Pic, Bembo et Castiglione. Ils écrivent tous des poésies d'inspiration ficinienne⁴ et plusieurs d'entre eux, encouragés par le soutien enthousiaste de la reine de Navarre, traduisent Platon et Ficin en associant étroitement prose et poésie, traduction en prose et imitation en vers ; enfin, fait capital pour la promotion de la philosophie ficinienne en France, Jean de la Haye publie à Poitiers, en 1546, sa traduction du *De Amore* dédiée à la reine Marguerite. Ainsi, de même que les traductions du *Timée*, du *Phédon*, de la *République* ont été certainement inspirées par la *Theologia Platonica* de Ficin, de même le *Sympose* est dans une grande mesure tributaire de la diffusion du *De Amore* dans les milieux des poètes et des lettrés.

Quelle est l'ampleur de l'influence de la traduction latine de Ficin sur la traduction de Le Roy ? Celui-ci, élève de Pierre Danès et de Jacques Toussain, est un excellent helléniste ; il travaille sans aucun doute à partir du texte grec — vraisemblablement à partir de l'édition de Bâle de 1534. Il se montre d'une étonnante fidélité à l'original, du moins là où la pudeur ne lui fait pas commettre de pieuses trahisons. Néanmoins, il ne quitte pas des yeux la traduction de Ficin, faisant partie de son *Opera Platonis*, dont la dernière édition avant la publication du *Sympose* a paru en 1557. En effet, nous avons constamment la preuve que la traduction ficinienne sert à Le Roy de référence et de caution. Celui-ci suit, par exemple, Ficin lorsque ce dernier met au goût du jour certaines images ou métaphores : dans son éloge, Phèdre emploiera l'adjectif *ἐνθεός* (« animé d'un transport divin », 179a) ; dans la traduction de Léon Robin, on lit : « [...] il n'y a pas d'homme assez lâche pour ne pas être, sous l'influence d'Amour lui-même, divinement possédé d'une poussée de vaillance [...]»⁵.

4. Pontus de Tyard, Antoine Héroët, la reine Marguerite, Maurice Scève, de Sainte-Marthe, Pernette du Guillet, mais aussi Du Bellay, Baïf et même Ronsard.

5. PLATON, *Œuvres Complètes*, tr. L. Robin, Paris : Gallimard, La Pléiade, 1950, I, p. 702.

Ficin traduit : « *Nec quisquam adeo ignauus est, quem amor non inflammet, et ad virtutem diuinum reddat [...]* » : il remplace donc *ἔνθεος* par le *topos* métaphorique de la flamme, *topos* cher au pétarquisme et plus adapté au contexte de réception de l'époque. Le Roy l'imitera : « *Il n'y a celuy tant lasche soit-il, que l'amour n'enflambe à vertu [...]* » (8 v.).

S'il est indéniable que la traduction ficinienne hante celle de Le Roy, l'helléniste assume mal sa dette envers son modèle et se montre à son égard d'une étonnante mauvaise foi, dissimulée par un mouvement dénégatif caractéristique. En effet, par deux fois, il reprend sévèrement Ficin sur de menus détails de vocabulaire : d'abord, à propos des *ψῆτται* (« carrelets ») auxquels Aristophane compare les hommes, dédoublés par Zeus en punition de leur insolence ; Ficin traduit périphrastiquement *ψῆτται* par *pisciculi* (« petits poissons »), ce que le Roy s'empresse de corriger en « plies » :

Ce seroit temps perdu de m'arrester à reprendre ce personnage [Ficin] en tous les endroits ou il a fally, traduisant Platon : mais plustost luy conuient rendre graces, du labeur qu'il a prins volontairement, pour aider à la posterité, amendant à son pouuoir l'ancienne traduction, et ce pendant essaier de supplier son de-faut sans aigreur. Donques *ωσπερ ψῆτται* n'est bien traduit, quemadmodum *pisciculi* qui psettae vocantur, et n'y a point de sens en cela, ains faut dire quemadmodum passeress. i. comme plies : car *ψῆτται* signifie generalement tous poissons platz : dont se trouuent plusieurs especes, et particulierement les plies. (51r.)

Et Le Roy d'appeler longuement à la défense de sa thèse Aristote, Galien, Pline et Horace ! Tant de verve gaspillée pour une pareille vétille a en effet de quoi surprendre, même chez un traducteur aussi chicaneur. Un feuillet plus loin, semblable querelle à propos des *λίσπαι* (« jetons » ou « osselets »), auxquels risquent de ressembler les hommes, menacés d'être une nouvelle fois fendus en deux, s'ils continuent à se montrer impudents. Ficin comprend le sens de ce mot tout aussi mal que Le Roy : l'un le traduit par « *tenuissimorum animalium* », l'autre propose une correction fantaisiste :

Parquoy il est à craindre, que si ne nous gouubernons modestement enuers les Dieux : ne soyons autrefois diuisez, et marchons ayans la forme de ceux qui sont grauez et taillez aux columnes, diuisez par le nez, *estans mutilez en bas et comme sans fesses*. [...] Ficinus. Iterum diuidamur, talesque efficiamur quales in

columnnis figurantur nares secti, euadamus similes tenuissimorum quorundam animalium, quae lispa vocantur. Le bon seigneur n'estoit guere expert en Grec ny en Latin, et a failly infiniement traduisant cest autheur, mesmement en telles difficultez qui dependent de la connoissance de l'antiquité, ou de nature (52r.).

Cette fois ce sont messieurs de Montpellier, Turnèbe et Goupil qui viennent à la rescousse, assistés de la Souda, de Callistrate, d'Hélien et d'Aristote.

Certes, on le voit, Le Roy ne conteste pas à la légère la traduction de son prédécesseur et prend la peine de chercher un appui à ses affirmations. Mais, on peut lui faire confiance, s'il avait trouvé chez Ficin d'autres inexactitudes, il les aurait aussitôt dénoncées. Aussi, cette condescendance hautaine est-elle révélatrice — plus encore que d'un trait de caractère — d'une grande ambivalence à l'égard du modèle « surmoïque » et sacralisé.

Enfin, alors que Ficin n'intervient jamais pour censurer l'original, même dans ce qu'il a de plus osé ou d'irrecevable pour son époque, Le Roy n'hésite pas à l'expurger au besoin. Ses omissions pudibondes se constatent surtout dans la première partie du *Banquet* et notamment dans la traduction des éloges de Pausanias d'Aristophane, où sont parfois censurées les références trop explicites aux mœurs homosexuelles de la Grèce antique.

Mais ce souci de conformisation et de moralisation amène une intervention bien plus radicale : Le Roy renonce, en effet, à traduire la fin du *Banquet* (212c-223d), où Alcibiade fait irruption chez Agathon en état d'ivresse et prononce un éloge passionné de Socrate, éloge qui érige le Maître en figure exemplaire de l'amour philosophique, en idéal incarné d'Eros. N'y voyant manifestement que la confession impudique d'un ivrogne illustrant des coutumes licencieuses, Le Roy l'expédie en quelques mots :

Les propos ensuyans d'Alcibiade et de Socrates sont pleins de grande liberté, qui lors regnoit par toute la Grece, mesmement en Athenes : et me semblent ne pouuoir aujourd'huy estre honestement recitez. De maniere qu'achevé le discours d'Amour, tant corporel et humain que diuin : qui estoit le but de ce deuis ou dispute, et ayant esgard à la qualité des personnes, aus quelles ce labeur est adressé, i'ay esté conseillé par mes amis d'omettre le reste que Platon a adiousté seulement pour plaisir, seruant au temps et à la licencieuse vie de son pays : sans proposer aux François parolles non conuenantes à leurs meurs, ny conuenantes à la religion Chrestienne. (180r.)

Le Roy s'en tient donc à l'anecdote scabreuse de la tentative de

séduction de Socrate par Alcibiade, qui, en tant que telle, lui paraît superflue et inconvenante ; il n'adhère point à l'interprétation de Ficin, dont la lecture non littérale de ce passage — lecture qui reste, en l'occurrence, étonnamment actuelle — saisit l'enjeu philosophique de l'apologue d'Alcibiade et lui restitue sa résonance allégorique et la richesse de sa signification :

N'avez-vous pas remarqué, excellents amis, dans ce que nous avons dit plus haut, que lorsque Platon fait le portrait de l'Amour, c'est le portrait de Socrate qu'il peint, et que c'est d'après le personnage de Socrate qu'il nous trace la figure de ce dieu, comme si l'amour vrai et Socrate étaient absolument semblables ?⁶

Là où pour Ficin il y a correspondance entre la théorie et la pratique d'une éthique divinement inspirée, pour Le Roy il y aurait, au contraire, incompatibilité. Cet *hiatus* entre un idéal philosophique conforme au christianisme et un mode de vie aussi discordant semble représenter même pour lui un recul et un avilissement.

Mais, plus fondamentalement, ces interventions moralisantes sont symptomatiques d'une différence d'approche herméneutique : en effet, si Ficin peut se permettre une scrupuleuse fidélité au niveau de sa traduction, c'est que l'exégèse allégorique du *De Amore* lui laisse toute latitude pour infléchir le sens de l'ensemble comme de telle ou telle partie du dialogue platonicien, alors que l'interprétation souvent littérale de Le Roy refuse à celui-ci cette liberté. Ainsi, quelque peu paradoxalement, c'est l'allégorèse qui préserve chez Ficin la littéralité de la traduction et inversement c'est la relative littéralité de son commentaire qui induit les écarts de traduction chez Le Roy.

Par le *De Amore*, Ficin vise non seulement à réinterpréter le Banquet à la lumière du message christique, mais à s'en servir comme garant de sa propre théologie syncrétique, où se croisent les courants mysticistes d'une gnose présumée archaïque et préplatonicienne et les diverses doctrines issues du néoplatonisme chrétien. Le commentaire ficinien imite, comme on sait, la forme dialogique du texte de Platon : chacun des convives de ce nouveau banquet — qui est supposé avoir eu lieu à Careggi, le 7 novembre

6. Marsile FICIN, *Commentaire sur le Banquet de Platon*, éd. et trad. R. Marcel, Paris : Belles Lettres, 1956, p. 242 (*Com. vii*, 105v.-106r.). Ci-après cité sous *Com.*

1468 — reprend à son compte un des éloges du *Banquet* platonicien et en propose sa propre lecture. Mais toutes ces interprétations décèlent sous les voiles des fables successives une signification unique, que l'allégorie protège du contact avilissant des profanes : la quête métaphysique de l'âme et son désir de se libérer de son enveloppe corporelle pour contempler la beauté éternelle de Dieu. La méthode herméneutique obéit à une logique circulaire : on peut parcourir le texte dans les deux sens, car le début préfigure la fin, la fin éclaire le début et le tout préfigure le message chrétien, revu par le néoplatonisme⁷. Lus allégoriquement, tous les discours disent la même chose, les divers récits fabuleux n'étant que des variations sur un même thème. Pourquoi donc censurer le littéral, dès lors qu'il n'est qu'une enveloppe poétique, un prétexte, un symbole, une figure ?

Le Roy, en revanche, est moins un philosophe qu'un pédagogue moraliste, qui se sert du texte de Platon pour informer et pour cautionner une éthique : le commentaire du *Sympose*, comme le paratexte encadrant de l'épître et des préfaces, induisent une lecture pragmatique et moralisante du *Banquet*, lecture actualisée et adaptée au contexte de réception. S'adressant en premier lieu au nouveau couple des dauphins de France, le *Sympose* doit impérativement illustrer une morale pondérée qui fustige les méfaits de la passion, incite au respect des institutions, loue les vertus civilisatrices du mariage et souligne l'importance de celui-ci pour préserver la pérennité dynastique grâce à une descendance légitime⁸.

Le Platon « appliqué » de ce commentaire est parfois aussi éloigné du texte d'origine que de la métaphysique idéalisante du ficinisme. Au niveau de l'analyse philosophique, Le Roy renonce généralement à trancher entre les thèses qu'il met en présence. Dans les livres II et III de son commentaire, où prédomine la réflexion spéculative, il se contente d'exposer les interprétations,

7. Rappelons que le symbolisme du cercle est central dans la théosophie ficinienne : « Or, en toutes choses, cette Beauté divine engendre l'Amour, c'est-à-dire, le désir d'elle-même. Si, en effet, Dieu attire le monde à lui et si le monde est attiré, il existe une attraction continue qui part de Dieu, passe dans le monde et finalement se termine en Dieu et qui, comme un cercle, se retrouve à nouveau à son point de départ. » (*Com. II*, 10r., p. 146).

8. Le Roy présente à ses dédicataires le livre de son *Sympose* « auquel il [Platon] recommande l'honnête Amour qui consiste principalement en mariage [...] » ! (2r. et v.).

plutôt que de tenter une synthèse qui lui serait propre. Ficin y est abondamment sinon toujours nommément cité, conjointement cependant à plusieurs autres, poètes, moralistes, philosophes, dont les doctrines ou les points de vue apparaissent en vrac au fil des pages : saint Augustin est appelé à l'appui de Cicéron et côtoie Eusèbe ; Hésiode cautionne les postulations de Jamblique, Proclus ou Plotin ; l'amour est défini non seulement d'après Platon et Ficin, mais également d'après Aristote, Avicenne, Théophraste ou Plutarque. C'est d'ailleurs là une méthode chère aux philologues de la Renaissance ; ainsi Philippe Béroalde commentant Properce : « Nous n'exposerons pas seulement nos opinions, mais celles des autres. Car, comme dit saint Jérôme, le devoir du commentateur est de présenter les points de vue de beaucoup de savants « afin que le lecteur avisé, après avoir lu les différentes interprétations, juge par lui-même laquelle est la plus vraie⁹ ».

S'ouvrir aux lectures multiples, c'est en même temps s'interroger sur la validité de l'allégorisation univoque et uniformisante. Chez Le Roy, en effet, celle-ci ne semble plus aller de soi. Diverses interprétations allégoriques sont proposées, juxtaposées, parfois confrontées — celle de Ficin parmi d'autres — sans pour autant aboutir à des significations convergentes. Il n'y a plus une seule grille herméneutique mais plusieurs. La clé n'est pas donnée d'avance ; le sens, fragile et problématique, relève du choix individuel de chacun. Le Roy dira à propos du mythe aristophanien de l'androgynie :

Parquoy me soubmettant en cela à la fidele determination de l'Eglise, et remettant ceux qui voudront curieusement chercher tels mysteres, aux liures à ce propres, ie retourneray au propos de l'Androgyne, et en exposeray *les allegories*. Car iaçoit que l'exposition Allegorique soit *fort incertaine*, et que *chacun en use à sa fantaisie*: toutefois il est vray-semblable, qu'un si grand philosophie et tant grand personnage n'aye mis telle fiction en auant sans raison, laquelle si ne pouuons trouuer pour l'imbecilite de nostre esprit et peu de sçauoir, à tout le moins en baillerons nous quelque ombre et apparence. (45r. et v.)

Pour conformer la fable d'Aristophane au sens général du dialogue platonicien¹⁰, l'exégète n'exposera pas moins de trois inter-

9. Cité par Anthony GRAFTON, «On the Scolarship of Politian and its Context», *Journal of the Warburg and Courtauld Inst.*, 40 (1977), p.187.

10. Ni la lecture circulaire de Ficin, ni celle de Le Roy, qui superpose à cette première une vision de progression linéaire, ascendante, où chaque ar

préitations allégoriques différentes, tout en s'abstenant de prendre position. Cette accumulation des diverses explications crée une incertitude quant à leurs valeurs de vérité respectives, chacune d'elles risquant même d'invalider les autres. Comment faire alors pour maintenir un point de vue surplombant et synthétique ?

Plus loin, Le Roy est aux prises avec les représentations contradictoires de l'âge d'Amour, entre le discours de Phèdre (qui affirme qu'il est le plus ancien des dieux) et celui d'Agathon (qui veut qu'il soit, au contraire, le plus jeune) et doute de la pertinence des interprétations allégoriques proposées qui tentent de les concilier :

Les autres [en fait Ficin, traduit textuellement¹¹] recherchent plus hault ces amours en ceste maniere. Dieu pere de toutes choses, pour l'amour qu'il auoit de multiplier sa semence par la benignité de sa prouidence crea les intelligences, qui agitent Saturne, Juppiter et les autres planetes : D'autre costé ces intelligences recongnoissans leur createur, l'ayment. Ilz appellent l'Amour, par lequel les celestes sont créez, plus ancien. Et l'autre par lequel sont affectionez à leur createur, ieune [...] Ceste exposition ne me satisfait pour estre trop esloignée du sujet, comme aussi une autre qu'admene Picus Mirandula, et me semble qu'il n'est seant d'imaginer telz songes, et rechercher de si hault les Allegories. (64v.)

Allégorie « fort incertaine », « trop éloignée du sujet », bonne ou bien mauvaise, plurielle : plus rien ne paraît stable, tout devient équivoque. En questionnant l'allégorèse, le commentaire de Le Roy fait voler en éclats les certitudes figées de l'exégèse ficienne, prend ses distances par rapport au modèle canonique et pose les jalons de son affranchissement.

Cécile MARGELLOS
Université de Genève

ticulation majeure du dialogue platonicien marque une nouvelle étape de la discussion qui traite de la même matière « plus doctement et subtilement », ne saisissent le déroulement dialectique du Banquet. Pour le lecteur moderne, en revanche, les cinq premiers éloges illustrent, souvent de manière caricaturale, le type de discours des pré-socratiques et des sophistes, auquel s'opposent l'enseignement et le modèle socratiques (voir la préface au *Banquet* de L. Robin, PLATON, *Oeuvres Complètes*, Paris : Belles Lettres, 1992).

11. *Com.* v, 56r.- v., p. 195.